

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 avril 2019

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 1er, 2, 3 et 4 avril 2019

2019 V. 153 Vœu relatif à une évaluation du phénomène du Chemsex et l'élaboration d'une stratégie de prévention.

Le Conseil de Paris,

Considérant les alertes répétées des acteurs de la prévention et de la santé concernant l'existence d'une pratique dangereuse associant la prise de drogues à des activités sexuelles, également appelée "Chemsex" pour chemical-sex, ou "sexe sous produits chimiques" ;

Considérant le développement de cette pratique ces dix dernières années suite au succès rencontré par les applications de rencontre et aux nouveaux produits de synthèse accessibles à bas coût sur internet (notamment GBL) ;

Considérant le fait que cette pratique, si elle n'est pas l'exclusivité d'un public spécifique, semble s'être particulièrement développée chez les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH), d'après les témoignages recueillis par les associations de lutte contre le VIH et la toxicomanie ;

Considérant que les données de prévalence sont incertaines mais que les retours des associations de terrain permettent cependant de poser un constat d'existence de sex-parties faisant courir des risques mortels à leurs participant.e.s, du fait de la combinaison de plusieurs facteurs (prévention sexuelle inappropriée au contexte, connaissance partielle ou insuffisante des dangers liés à l'usage des drogues et à leurs combinaisons, forte prévalence au VIH, VHC et autres IST) ;

Considérant le fait qu'une personne pratiquant le chemsex a 7 fois plus de risques de contracter le VIH, et 9 fois plus de contracter l'hépatite C, que lors d'un rapport sexuel sans consommation de drogue, d'après l'étude publiée en mai 2018 par le British HIV Association ;

Considérant que s'engager dans une relation sexuelle alors que l'on est sous l'emprise d'une drogue peut conduire à des rapports non protégés, augmentant le risque d'infections sexuellement transmissibles ;

Considérant que le chemsex présente par ailleurs les mêmes risques que toute consommation de drogue, dont les overdoses, crises d'angoisse, convulsions, pertes de conscience, paranoïa et anxiété, mais aussi les agressions sexuelles, car les drogues peuvent altérer la capacité à discerner ou à exprimer l'absence de consentement ;

Considérant les demandes des acteurs de terrain d'une réponse s'appuyant sur la prévention sexuelle (dépistage, accès aux traitements PREP ou TASP) et sur une démarche de réduction des risques liés à l'usage de drogues (accès aux outils de réduction des risques liés à l'injection ou à l'inhalation, dispositifs d'analyse de produits, information sur les bonnes pratiques de consommation) ;

Considérant que la Ville de Paris dispose des moyens et de partenariats ad-hoc pour mettre en place une politique de prévention sanitaire et sociale concourant à la réduction des risques liés à l'usage de drogues et à la lutte contre le VIH-sida ;

Considérant que le plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022 dispose que soient élaborées des stratégies de réponse aux usages problématiques en cours d'extension, notamment la pratique du chemsex.

Sur proposition de David Belliard et des élu.e.s du Groupe écologiste de Paris (GEP),

Émet le vœu :

- Qu'une étude sur les dangers liés à la pratique du Chemsex sur Paris soit lancée par la Mission métropolitaine de prévention des conduites à risques, associant l'ensemble des acteurs de la réduction des risques,
- Qu'un courrier soit adressé aux autorités sanitaires pour connaître les mesures prises pour répondre à cette problématique de santé publique,
- Que soit rapidement organisées des rencontres avec les acteurs de la réduction des risques, de la prévention et du soin, afin de déterminer la politique de santé la plus appropriée pour répondre aux enjeux sanitaires et sociaux liés à la pratique du chemsex.